

BIBLIOTHÈQUES D'HÔPITAUX

1) ELIMINATION

Pour les livres des Bibliothèques d'hôpitaux le critère primordial est l'état physique du livre. Un livre sale ou usagé, mal imprimé ne peut être prêté donc doit être éliminé.

La contagion par le livre peut être un motif d'élimination.

D'après la thèse d'un médecin de Rouen, les microbes ne vivent pas dans les livres plus de 72 heures.

Cependant, par mesure de prudence, il est préférable de constituer un fonds pour les contagieux qui ne sera prêté à nouveau qu'au bout d'une semaine. Seuls les livres ayant été lus par des malades atteints d'hépatite virale doivent être détruits.

2) CONSERVATION

Ne pas détruire les romans anciens en bon état, beaucoup de malades aiment les relire, même étant de jeunes malades.

Des listes ont été établies des principaux livres de ce type (littérature d'évasion) qui seraient à conserver.

Il serait peut-être utile que les Bibliothèques municipales et les Bibliothèques centrales de prêt fassent connaître aux hôpitaux des listes de doubles en bon état qu'elles éliminent.